

exercice en l'honneur des mystères du rosaire, confession et communion ; visite et prière à la chapelle de la contrée ; indulgence plénière en 3 samedis et indulgence de 7 ans et 7 quarantaines les 12 autres samedis.

Dimanche de la solennité de saint JEAN-BAPTISTE

Les indulgences accordées pour la fête de saint Jean-Baptiste (le 24 juin) et indiquées à cette date, ne se gagnent pas en un jour, mais le dimanche où l'on en fait la solennité, le dimanche précédent ou suivant la fête.

Dimanche de la solennité des saints PIERRE et PAUL

Les indulgences accordées pour la fête des saints Pierre et Paul (le 29 juin) et indiquées à cette date, ne se gagnent pas en ce jour, mais le dimanche où l'on en fait la solennité, le dimanche suivant la fête.

Dans le cours du mois de juin

Tout fidèle qui fait privéement ou à l'église l'exercice du mois de mars en l'honneur du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion et prière* pendant ce mois, ou du 1 au 8 juillet (2).

Solennité du sacré Cœur de Jésus

Archiconfrérie rom. du sacré Cœur de Jésus : *confession et communion ; visite (1 vêpres) et prière* dans l'église de la confrérie.

de même que les conditions diffèrent selon qu'on appartient ou non à la confrérie du saint Rosaire. La piété des fidèles doit préférer faire ces exercices immédiatement avant la fête du saint Rosaire (le 1er dimanche d'octobre).

(2) Le fidèle qui fait le mois du sacré Cœur de Jésus à la maison le doit faire pendant 30 jours consécutifs ; celui qui le fait à l'église en gagne les indulgences lors même qu'il ne s'y rendrait que 10 jours. Lorsque les exercices sont prêchés au moins 8 jours, on peut gagner une indulgence plénière (*toties quoties*) comme à la fête du saint Rosaire, le dernier dimanche du mois. De plus, ceux qui s'efforcent de propager ce saint exercice, ou de le faire mieux célébrer, peuvent gagner une indulgence plénière à chaque communion qu'ils font pendant ce mois.